

# DISCIPLINE ET REGLEMENTS



## COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

### **RAPPORT JOURNEE 2 U13 ACCESSION – SAMEDI 28 SEPTEMBRE**

**DOSSIER N° 24 : ETOILE D'AUBUNE / ORANGE FC – Brassage U13 accession du 28/09/2024**

Vu l'évocation portée par la commission du football Animation

Cette évocation porte sur la qualification et la participation du joueur de ORANGE 2 suivant

- HACHIMI Nabil
- HACHIMI Ilyes
- MENNEBOO Soan
- EL JADOUANI Mehdi

Attendu qu'après vérification de la feuille de match de la dernière journée il s'avère que ces joueurs

- HACHIMI Nabil
- HACHIMI Ilyes
- MENNEBOO Soan
- EL JADOUANI Mehdi

Ont participé à la dernière rencontre de l'équipe 1 d'ORANGE FC

**Par ces motifs,**

**La CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par pénalité à ORANGE 2 pour en porter bénéfice à l'équipe d'ETOILE D'AUBUNE**

**Cette décision entraîne la perte de -1 point (règlement championnat U 13)**

**Pour information toutes nouvelles fautes en récidive entraîneront l'exclusion de l'équipe fautive des brassages en accession**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

\*\*\*\*\*

**DOSSIER N° 25 : ST REMY 2 / CALAVON / MAILLANE – Brassage U12 U13 du 28/09/2024**

Vu l'évocation portée par la commission du football Animation

Cette évocation porte sur la qualification et la participation des joueurs de ST REMY suivant

- NEJJARI Amine
- FATIHI Madhi

Attendu qu'après vérification de la feuille de match de la dernière journée il s'avère que ces joueurs

- NEJJARI Amine
- FATIHI Madhi

Ont participé à la dernière rencontre de l'équipe 1 ST REMY



**Par ces motifs,**

**La CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par pénalité à ST REMY 2 pour en porter bénéfice aux équipes de CALAVON et de MAILLANE**

**Pour information toutes nouvelles fautes en récidive entraîneront l'exclusion de l'équipe fautive des brassages en accession**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

\*\*\*\*\*

**DOSSIER N° 26 : MORIERES ACS / ORANGE FC / MONTEUX – Brassage U12 U13 du 21/09/2024**

Vu l'évocation portée par la commission du football Animation

Cette évocation porte sur la qualification et la participation des joueurs de MONTEUX O suivant

- KEBIRI Naham
- MONTEIL Yanis
- KEBIRI Sarahne
- AMCHALA Lamine

Attendu qu'après vérification de la feuille de match de la dernière journée il s'avère que ces joueurs

- KEBIRI Naham
- MONTEIL Yanis
- KEBIRI Sarahne
- AMCHALA Lamine
- 

Ont participé à la dernière rencontre de l'équipe 1 de MONTEUX

**Par ces motifs,**

**La CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par pénalité à MONTEUX 2 pour en porter bénéfice aux équipes de MORIERES ACS et ORANGE FC**

**Cette décision entraîne la perte de -1 point (règlement championnat U 13)**

**Pour information toutes nouvelles fautes en récidive entraîneront l'exclusion de l'équipe fautive des brassages en accession**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

\*\*\*\*\*